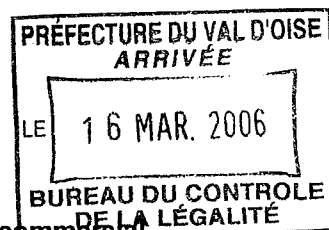




E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON



Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2006 – 11 du 14 mars 2006

Objet : demande de remise gracieuse de Mme Laure Hermand

L'an deux mille six, le 14 mars 2006 à 9 heures 30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 28 février 2006

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de votants : 14

**Étaient présents :****Administrateurs**

- Président : Raymond Lavaud, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Président de la commission culture, loisirs, tourisme
- Représentant le Préfet du Val d'Oise : Giselle Lalut Chef de bureau de l'Action Interministérielle
- Représentant de l'État : Christophine Erignac Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France
- Représentant du Conseil général du Val d'Oise : Robert Daviot, Vice-président, conseiller général
- Représentant de la commune de La Roche-Guyon : Alain Quenneville, maire
- Représentant du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR du Vexin français : Madame Dominique Herpin-Poulenat

**Personnalités qualifiées**

- Personnalité désignée par l'État : Jean-Baptiste Bellon, architecte des bâtiments de France
- Personnalité désignée par le Conseil général : Bernard Toublanc, Directeur de la Caisse d'Épargne Île de France Nord - Luc Alain Vervisch, directeur général adjoint du département du Val d'Oise - Jean-Pierre Bady, Conseiller Maître à la cour des Comptes, Président du Conseil national des Parcs et Jardins
- Personnalité désignée par la commune : Gilles Macré, Conseiller municipal de la commune de La Roche-Guyon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Madame Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentant du personnel**

- Laure Hermand
- Olivier Lopes

**Absents -excusés ayant donné un pouvoir (nombre de pouvoir 2):**

- Jean-François de Canchy, Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île de France
  - Guy-Antoine de La Rochefoucauld, Propriétaire du Château
- Le nombre de votants est donc de 12 présents + 2 pouvoirs = 14 votants

**Absents -excusés :**

- Christophe Durand, conseiller général
- Jean-Pierre Muller, conseiller général

**Étaient également présents**

Véronique Flageollet-Casassus, Conseil général du Val d'Oise, Directrice de la Direction l'Action Culturelle  
Arielle Fanjas, Conseil général du Val d'Oise, Responsable de la Cellule de Gestion Administrative et Financière de La Direction de l'Action Culturelle  
Yves Chevallier, Directeur de l'É.P.C.C. du Château de La Roche Guyon

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**ACCEPTE** la demande de remise gracieuse de Mme Laure Hermand suite au vol d'articles de la boutique.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.  
Raymond LAVAUD**

*et l'associé*